

La transparence tributaire du droit d'accès à l'information

■ La transparence dans le domaine des médias ne peut se réaliser sans la consécration du droit d'accès à l'information, a affirmé mardi le secrétaire général de Transparency Maroc, Rachid Filali Meknassi. Peu avant le coup d'envoi de la séance du dialogue, tenue par l'Instance du dialogue national «Médias et société» avec les représentants de Transparency Maroc, M. Meknassi a expliqué que «la transparence ne peut se concrétiser sans liberté d'expression et d'opinion et sans accès à l'information», notant que l'association soulignera au cours de cette séance, la nécessité d'inscrire le concept du droit à l'information dans le cadre d'une approche globale pour la promotion du secteur de la presse. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'associer toutes les parties concernées, en particulier les administrations publiques et les professionnels, afin d'asseoir les bases permettant de consacrer le droit d'accès à l'information, prévu par Pacte international relatif aux droits civils et politiques.